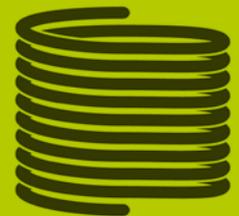




# Rapport d'activité 2020



<b>Le mot du Président</b>	page 3
<b>Notre réseau</b>	page 6
<b>Notre présence dans le débat public</b>	page 8
<b>Nos contributions aux politiques publiques</b>	page 12
<b>Nos travaux sur les pratiques professionnelles</b>	page 15
<b>À l'international</b>	page 24
<b>Notre activité formation</b>	page 26
<b>Nos rendez-vous</b>	page 27
<b>Notre communication digitale</b>	page 28

# Le mot du Président

L'année 2020 restera dans les annales!

Une épidémie mondiale, des millions de morts, une angoisse générale, des cycles de confinement, une crise économique et sociale, une vie masquée, incertaine, limitée, parfois oppressante. Tous autant que nous sommes, nous avons été affectés mais nous avons aussi des valeurs qui obligent, au premier rang desquelles un devoir de solidarité à l'endroit des personnes que nous accompagnons et dont les vulnérabilités allaient être frappées de plein fouet par ce traumatisme collectif.

C'est pourquoi dès le samedi précédant le premier confinement en mars 2020, la Fédération Addiction a lancé un appel à l'ensemble du réseau pour préserver et adapter nos accompagnements et l'offre de soin, et pour ainsi participer également à la lutte contre l'épidémie, auprès de populations parmi les plus fragiles. Rappelons la conclusion de cette adresse du 14 mars 2020, tant de choses inattendues se sont produites depuis, mais nous

annonçons l'essentiel : « Nous sommes tous concernés, aussi bien les personnes accueillies que les professionnels :

- en premier lieu, les personnes accueillies, qui vivent souvent dans des conditions difficiles de promiscuité et qui sont souvent porteuses de maladies chroniques qui en font autant de personnes vulnérables au virus.

- mais aussi les professionnels qui, au risque universel qui est devant nous, vont ajouter celui, qui fait la noblesse de nos professions, d'être exposés au risque de transmission par les personnes accueillies.

- en symétrique, il faut que les professionnels veillent à ce que dans leurs comportements quotidiens, ils ne mettent pas en danger les personnes accueillies qui par essence sont particulièrement vulnérables.

Les semaines qui viennent vont être décisives! L'atténuation de l'ampleur de la vague permettra, nous l'espérons, de réduire la mortalité en permettant aux services d'urgence d'être en mesure de mieux faire face aux besoins. Une partie de cette responsabilité repose sur nous !

Derrière l'austérité de la préparation des plans de continuité d'activité ou de l'adaptation aux mesures de réquisition, il s'agit, comme toujours, de notre combat pour l'accompagnement et pour la vie. Nous sommes avec vous pour vous soutenir

dans cette période, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir des appuis et conseils.»

C'est non sans une certaine fierté collective que nous pouvons affirmer que cet appel a été entendu. Le secteur a tenu, les équipes se sont mobilisées pour assurer la continuité des soins et même inventer de nouvelles modalités d'intervention en ces temps troublés. Engagement, dévouement, abnégation ont été au rendez-vous. Les élus régionaux et nationaux de la Fédération se sont aussi mobilisés de manière extrêmement réactive pour accompagner les équipes de terrain et faire le lien avec les orientations et recommandations nationales au fur et à mesure qu'elles arrivaient. De même, la Fédération a immédiatement relayé au niveau régional et national les préoccupations des équipes qui se sentaient oubliées des autorités et n'avaient accès ni aux gels hydroalcooliques, ni aux équipements de protection individuelle, ni aux dispositifs de garde d'enfants. Le secteur « PDS<sup>1</sup> », était « sous les radars », dans une relative invisibilité institutionnelle. La Fédération a donc demandé et rapidement obtenu des réunions d'urgence avec la DGS pour demander une meilleure reconnaissance du secteur, des moyens de travailler, des adaptations réglementaires pour faciliter la continuité des soins et relayer

en retour les décisions nationales dans les équipes. Ces réunions sont rapidement devenues hebdomadaires ainsi que celles de la commission des unions régionales qui a été d'une activité remarquable pendant cette période difficile.

La Fédération a également été au cœur d'une mobilisation inter-associative<sup>2</sup> qui nous a permis de faire remonter les besoins urgents des personnes accueillies mais aussi ceux des professionnels les accompagnant. Les liens se sont ainsi resserrés avec les autres fédérations (Uniopss, Fédération des acteurs de la solidarité, France Santé Habitat, ELSA France...), réseaux (Médecins du monde, Forum français de sécurité urbaine<sup>3</sup>...) et avec des associations gestionnaires partenaires (ANPAA, Aides...) Ces partenariats précieux qui préexistaient tous, mais de manière inégale, se sont intensifiés en ces temps troublés et nous ont permis d'agir vite et sur le fond, de manière coordonnée, pour soutenir l'adaptation des services et le maintien du contact avec les personnes accompagnées, même confinées...

C'est ainsi que la mise en place de plateformes d'écoute téléphonique, de téléconsultations, et l'accélération massive de la mise en place du numérique en santé ont permis, grâce à une mobilisation

complète des acteurs sur le terrain et à l'appui précieux des usagers volontaires, de maintenir le lien et de permettre de nouvelles rencontres. L'assouplissement, à notre demande, des modalités de prescription (y compris par télétransmission) et de délivrance des traitements de substitution aux opiacés (TSO) a également permis d'assurer la continuité des soins. Alors que le contexte de crise évoluait et que les vagues successives rythmaient les conditions de confinement, nous avons pu capitaliser sur ces évolutions de manière à consolider ce qui devait l'être, à l'image de la mise en œuvre de la réduction des risques dans les lieux d'hébergement. Nous pourrions aussi tirer les leçons d'avancées prometteuses, notamment autour des téléconsultations, pour permettre de promouvoir ce qui a bien fonctionné sans nuire ni à la qualité de soins ni aux droits des personnes (équité de l'offre de soin, confidentialité des données...) Cette mobilisation sans faille a permis non seulement d'aider les structures à rester ouvertes, aussi bien en ambulatoire qu'en hébergement, et à proposer le meilleur soin possible, mais elle a aussi soutenu l'ensemble des professionnels, intervenant dans en médico-social, sanitaire et en ville dans la lutte contre la pandémie. Jusqu'alors peu visibles, parfois même quelque peu

oubliés, l'activité soutenue des CAARUD et des CSAPA, leur engagement pour assurer la continuité des soins, l'accès aux traitements et aux matériels de réduction des risques, leur mobilisation pour participer aux équipes mobiles, aux centres de «desserrement» ou encore aux *drives* de dépistage tout ceci les a fait sortir de l'ombre. La démonstration est faite de la pertinence de ces modalités d'action, pluridisciplinaires et «agiles», de ces capacités d'adaptation à une situation inédite mais aussi de l'efficacité de ces interventions.

Notre implication, aussi bien dans les réunions de crise hebdomadaires avec les pouvoirs publics nationaux et régionaux que dans les multiples enquêtes de retour d'expérience auxquelles notre réseau a contribué, a permis de faire connaître cette mobilisation dans les actions de mise à l'abri, de dépistage, de maintien ou d'accès aux soins. Nous ferons en sorte que cette visibilité dans l'action ne se dissipe pas dans les suites de la crise, d'autant que si, nous l'espérons, sa dimension proprement sanitaire, épidémique, finira par être contrôlée, la crise économique et sociale aggravée par le confinement reste largement devant nous. Or celle-ci s'accompagnera d'un fort risque de synergie épidémique, de syndémie, en ce qui concerne la santé mentale et les

addictions, tout particulièrement chez les plus précaires ou vulnérables. Comme le rappelle Richard Horton dans *The Lancet*<sup>4</sup> : « La crise économique qui est devant nous ne sera résolue ni par un médicament ni par un vaccin. Comprendre la COVID comme une syndémie invite à adopter une vision élargie englobant des politiques d'éducation, d'emploi, de logement, d'alimentation et d'environnement. »

Si donc, le rôle des professionnels du champ des addictions, quel que soit leur statut, médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, pairs-aidants, acteurs de prévention, est déjà essentiel en ces temps de crise sanitaire du fait de sa dimension globale et pluridisciplinaire, cette polyvalence va devenir toujours plus essentielle dans la période qui est devant nous. C'est pourquoi, si cette crise nous a permis de faire entendre la voix des acteurs de la prévention, du soin et de la réduction des risques dans toute leur diversité, elle doit aussi permettre une véritable reconnaissance et valorisation de tous ces métiers et de l'approche intégrative qu'ils permettent de mettre en œuvre pour répondre aux défis multidimensionnels à venir. Ainsi, de manière plus précise et explicite, gageons que l'avenir (à l'image de ce qui se

dessine dans le Ségur de la santé) permettra d'obtenir une réelle concrétisation de cette reconnaissance, avec la pérennisation des financements de prévention et la réduction des écarts salariaux entre les différents secteurs du soin.

L'année 2020 ne s'est pas résumée à la gestion de crise et l'équipe de la fédération, comme les centaines d'acteurs engagés dans les projets, a réussi à tenir les délais, en s'adaptant aux nouveaux formats de réunions et de projets. Le réajustement des échéances et l'adaptation des contenus ont permis de rester sur des enjeux proches du terrain, y compris dans la gestion de crise mais sans abandonner une action de plaidoyer sur des enjeux plus globaux que le contexte de crise rend encore plus d'actualité : accès aux soins et à la Réduction des Risques toujours freiné dans leur développement par les préoccupations urgentes du jour mais aussi par un cadre légal pénalisant les usagers. Nous avons ainsi pu demander la relance de la mise à disposition de naloxone dans le cadre de la prévention des surdoses, du projet de groupe de travail « sulfate de morphine, substitution injectable » et rappeler, à l'occasion des 50 ans de la loi de 1970 mais aussi des travaux parlementaires nombreux sur ce thème, l'urgence de faire évoluer le cadre légal vers une dépénalisation des

usages de stupéfiants et, dans le contexte international actuel, vers une régulation contrôlée du cannabis.

Cette année a donc été riche et particulièrement dense, pour un réseau qui s'est montré à la hauteur d'une menace inédite. La reconnaissance de cet engagement nous aidera à faire face aux nouveaux défis qui nous attendent. La Fédération Addiction continuera de jouer ce rôle de porte-voix, elle continuera d'accompagner et de soutenir ces nouvelles évolutions, au service des personnes. Je tiens enfin à vous remercier, salariés et administrateurs de la Fédération, et vous tous, chers collègues et amis intervenants, par votre engagement vous avez encore dynamisé notre force et notre intelligence collectives !

**Jean-Michel Delile**

*Président*

1. Populations à difficultés spécifiques (qui regroupe les CSAPA, CAARUD, ACT, LHAM, LHSS)

2. <https://www.federationaddiction.fr/acces-aux-droits-et-aux-soins-pour-les-populations-vulnerables-mobilisation-inter-associative/>

3. <https://www.federationaddiction.fr/questions-reponses-ifsu-covid-19-confinement-consommations-et-securite/>

4. « COVID-19 is not a pandemic, COVID-19 is a syndemic » *Lancet*, 2020, [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)32000-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)32000-6)

# Notre réseau

## Des adhérents très mobilisés tout au long de la crise

Chaque année, le nombre d'adhérents progresse. En 3 ans, nous avons eu **15% d'adhésion en plus**. Cette année, de nombreux adhérents ont soutenu la Fédération via une cotisation exceptionnelle qui a été déterminante pour garder notre indépendance associative du fait de l'absence de congrès et d'un ralentissement de l'activité formation.

Selon l'estimation de l'OFDT, nos adhérents ont accompagné ou rencontré en 2020 environ **430 000 personnes**.

## L'Assemblée générale ordinaire (AG) de la Fédération Addiction en visio

Du fait du report du congrès et conformément au cadre réglementaire lié à l'état d'urgence sanitaire, l'Assemblée générale s'est finalement tenue à distance le 16 septembre 2020.



Le débat de pré-AG a été consacré aux 50 ans de la loi de 1970 : les leçons à tirer d'un demi siècle d'un même cadre législatif et les enseignements apportés par la crise actuelle pour penser de nouvelles régulations. Le Collectif national pour une autre politique des drogues représenté par Médecins du Monde, le Forum européen de sécurité urbaine (FESU) ont accepté de venir en débattre avec nous. Cet échange a permis de valider un engagement fort de travail

entre la Fédération Addiction et le FESU. Objectifs : avancer avec les élus locaux sur les actions à développer sur les territoires croisant des enjeux de santé et sécurité ainsi que sur un plaidoyer à construire en commun en vue des prochaines élections présidentielles.

L'Assemblée générale a ensuite permis de renouveler un tiers du conseil d'administration, avec plus de la moitié des adhérents qui ont voté à distance. Après 7 années de mandat au poste de trésorière, nous remercions chaleureusement Christine Tellier, représentante de l'APLEAT-ACEP pour son investissement et soutien constant. Frédéric Brzozowski représentant la Sauvegarde du Nord a été élu au poste de trésorier, et Abdelka Boumansour, représentant de Sos Solidarités a été élu pour la première fois au bureau au poste de trésorier adjoint.

## Des délégations d'unions régionales renouvelées

2020 a également été marquée par une série d'élections régionales dans 10 unions régionales de la Fédération, entre les mois de février et de juin.

Les délégués élus ou réélus ont donc pu entamer un nouveau mandat de 3 ans,

confié par les adhérents de leur région qui ont participé massivement malgré le contexte particulièrement complexe; à l'exception de la région Grand Est qui a été réélue à l'automne.

Au total, ce sont donc 27 personnes représentant des personnes morales ou physiques qui ont été élues dont 5 personnes pour la première fois. Parmi celles-ci, 2 élus titulaires, qui ont intégré le conseil d'administration de la Fédération.

### Une consolidation de l'organisation de l'équipe

Georges Martinho a quitté son poste de délégué général adjoint pour partir vers de nouveaux horizons en novembre 2020. Lors de l'AG et du CA, le réseau a salué son investissement sans faille pendant 10 ans et l'a remercié pour ses apports. Son départ a été suivi d'une restructuration en interne, avec la création d'un niveau d'encadrement intermédiaire alloué aux trois responsables de pôles (Vie fédérale et partenariat / Pratiques professionnelles / Expérimentation recherche innovation) et l'embauche d'une responsable administratif et financier qui a rejoint l'équipe de direction début 2021.

L'équipe a su adapter son action en télétravail en étant autant en appui au réseau et aux partenaires qu'en dialogue avec les pouvoirs publics pour faire face à la crise.



### Notre réseau dans la crise

Durant cette période de crise, les structures et les professionnels ont su faire preuve de réactivité, d'adaptabilité et d'inventivité. La Fédération a souhaité dès le début du confinement valoriser ces actions, en mettant en forme des portraits d'adhérents pour faire connaître ces adaptations et inspirer les acteurs.

- 10 portraits d'adhérents ont ainsi été réalisés. Les unions régionales, courroie d'information indispensable et vigie de la crise sur le terrain. Réunissant les 39 délégués et délégués adjoints des 11 unions régionales, la Commission des unions régionales de la Fédération s'est réunie chaque semaine pour faire remonter les problématiques rencontrées par les acteurs de terrain, durant le premier confinement. L'équipe salariée a ainsi pu interpellier les pouvoirs publics pour que le secteur des addictions soit intégré dans les textes réglementaires afin de bénéficier de la garde d'enfants, de l'accès aux masques, de l'adaptation des TSO et pour poursuivre l'accompagnement des publics.
- 11 réunions de la Commission National des UR entre le 16 mars et le 6 juin 2020
- + de 20 réunions dédiées à la gestion de crise sur les territoires

# Notre présence dans le débat public

Les drogues et leurs usages sont des questions de société. La Fédération Addiction participe à l'alimentation du débat public autour des sujets qui font l'actualité, avec toujours une volonté d'apporter des éléments pragmatiques et non-dogmatiques. 2020 aura été particulièrement marquée par les enjeux de santé, et par les débats sur la protection des plus vulnérables. La question de l'alcool a pu être éclairée sous un autre angle que celui, clivé, entre libéralisation de la vente et stigmatisation des abus. Ce contexte particulier aura aussi permis de transmettre des messages de bienveillance et de non-jugement sur les usages durant le confinement.

## La campagne *Dry January*<sup>®</sup> – une belle réussite pour le défi collectif d'une pause alcool pendant un mois !

Alors que le gouvernement avait validé le lancement d'une première campagne en France de prévention alcool piloté par Santé publique France, tout a été stoppé en novembre 2019 et nous avons décidé en tant qu'acteur de la société civile de reprendre le projet sans le soutien de l'État (cf. rapport d'activité 2019). Le *Dry January* (ou Défi de janvier) invite les citoyens à tenter, durant les 30 premiers jours de l'année, à ne pas boire d'alcool. C'est un défi individuel et collectif permettant de s'interroger sur la place des consommations dans notre société, de retrouver la part de liberté de dire oui ou non à l'alcool; il ouvre des espaces de dialogue sans normer, figer, obliger. Grâce à une contractualisation entre la Fédération et les fondateurs britanniques de la campagne *Alcohol Change UK* – à l'origine de la campagne anglaise qui rassemble plus de 4 millions de britanniques – 35 organisations ont pu mettre en place sa version française en 2020; et ce fut une vraie réussite! Il a rassemblé pour cette première édition **1 français sur 5** ! Sur le site internet **39 420** visiteurs uniques, **122 577** pages vues. Pour les réseaux sociaux:



### Données épidémiologiques

#### Alcool: où en sont les Français?

En pleine campagne sur #LeDéfiDeJanvier, Santé publique France a publié des bulletins de santé publique présentant une analyse de la consommation d'alcool dans chaque région ainsi que des indicateurs régionaux et départementaux de morbi-mortalité associée à l'alcool. La Fédération a diffusé et commenté ce dossier de presse de Santé Publique France, en l'analysant au regard des mutations des usages, de moins en moins réguliers et de plus en plus ponctuels et importants, donnant du sens à des campagnes telles que le Dry January.

**3 521 abonnés à la page Facebook** et **489** sur le groupe dédié, **3 083 abonnés sur Twitter**, **443 abonnés sur Instagram**.

Et dans les médias généralistes :

**31 articles ou reportages.**

2020 a aussi l'année de la consolidation pour cette campagne: nous avons signé un partenariat pour 3 ans avec les collègues anglais, le consortium s'est élargi aux Suisses et nous participons à un projet de recherche avec l'université de Sussex. Nouveauté dans la campagne 2020 la mise à disposition gratuite de **l'application Try Dry!**



### La Journée sans tabac 2020, une occasion de promouvoir l'auto-support autour de la vape

À l'occasion de la journée mondiale sans tabac, le 31 mai 2020, la Fédération Addiction a relayé les affiches créées par l'association Sovape dont elle est partenaire depuis de nombreuses années pour faire connaître et proposer de rejoindre des groupes d'auto-support. La combinaison vape et auto-support est une des stratégies d'arrêt dont le taux de réussite est estimé à **38 % d'arrêt**. Entre 2011 et 2017, Santé publique France a

mesuré qu'un million de fumeurs ont arrêté avec la vape dont **700 000 de manière consolidée et attribuant leur arrêt à la vape**.

Même si la crise a bouleversé l'édition Mois sans tabac 2020, campagne qui consiste à accompagner de façon ludique et collective toutes les personnes qui souhaitent arrêter le tabac, la Fédération Addiction est restée très mobilisée pour aider son réseau à adapter ses réponses sur l'ensemble du territoire et particulièrement en Île-de-France où elle est activement engagée en inter-associatif. Ont été organisés : des consultations avancées et des téléconsultations, des ateliers avec un nombre de personnes réduit, une boîte à questions, un relais sur des groupes d'auto-support en ligne (Les Franciliens #MoisSansTabac, groupe Facebook #Infovape, groupe Facebook Je ne fume plus).

### 50 ans de la loi 1970 encadrant la politique drogue et amende forfaitaire délictuelle pour usage de cannabis

À l'occasion des 50 ans de la loi du 31 décembre 1970, La Fédération Addiction et 18 autres associations, membres du Collectif pour une nouvelle politique des drogues – CNPD – ont commandé un sondage au CSA, afin

### Évolutions des usages, notamment chez les jeunes ; des progrès que nous appelons à renforcer

Le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) numéro 14 publié en mai 2020 comme les résultats de l'enquête internationale *Health Behaviour in School-aged Children* présentés par l'OFDT ont montré, en 2018 et 2019, des signes encourageants : la prévalence du tabagisme la plus basse jamais atteinte dans notre pays (30,4 %), des usages de tabac, d'alcool et de cannabis clairement orientés à la baisse de manière stable, et le fait de ne plus être, en France, les champions d'Europe de l'expérimentation ou des usages de cannabis chez les jeunes, même si les niveaux restent encore trop élevés. Ces données s'expliquent par des évolutions sociétales, générationnelles, par une réadaptation des pratiques professionnelles dans le champ de la prévention et de l'intervention précoce. Les campagnes de prévention utilisant les ressources du marketing social, ni diabolisantes, ni culpabilisantes, mais « dénormalisant » les usages addictifs et leurs risques, ont participé à amplifier ce mouvement. La Fédération Addiction s'en est non seulement félicitée mais a surtout appelé à amplifier la dynamique, par voie de presse le 28 mai 2020.

d'obtenir une photographie de l'opinion publique sur ce cadre légal et sur l'équilibre entre régulation et répression. Les résultats ont été publiés et communiqués dans la presse en tout début d'année 2021.

Par ailleurs, la Fédération Addiction, en lien avec la Ligue des droits de l'homme, le syndicat de la magistrature, Médecins du Monde, AIDES, ASUD, L630 et le Syndicat des avocats de France a déposé un recours auprès du Conseil d'État concernant la création d'un fichier des contrôles automatisés dont l'amende forfaitaire délictuelle. Au-delà de la discrimination et de la stigmatisation, la protection des données n'est pas équivalente à celle d'un casier judiciaire ; sans parler de la question de l'effacement des données.

### **Support Don't Punish – une lettre ouverte au Premier ministre**

Dans le cadre de la campagne mondiale *Support Don't Punish* (« Soutenez, ne punissez pas ») 11 associations dont la Fédération Addiction ont rédigé une lettre ouverte au Premier ministre, l'appelant à cesser la répression de l'usage de drogues et à suivre les recommandations onusiennes et scientifiques. Elle est parue dans *Ouest France* le 26 juin au matin, journée mondiale de lutte contre les drogues, que la société civile a choisi de renommer la « journée mondiale soutenir, ne pas punir ».

### **Notre présence dans le débat public durant la crise**

Dès le mois de mars, pour anticiper la hausse des usages durant le confinement, la Fédération a pris la parole pour aider à limiter les prises de risque, à poursuivre et soutenir les accompagnements nécessaires ; demandant un cadre permettant de penser la place des produits, de la santé mentale et de l'accès aux soins dans ce contexte si particulier.

#### **Nous avons ainsi produit :**

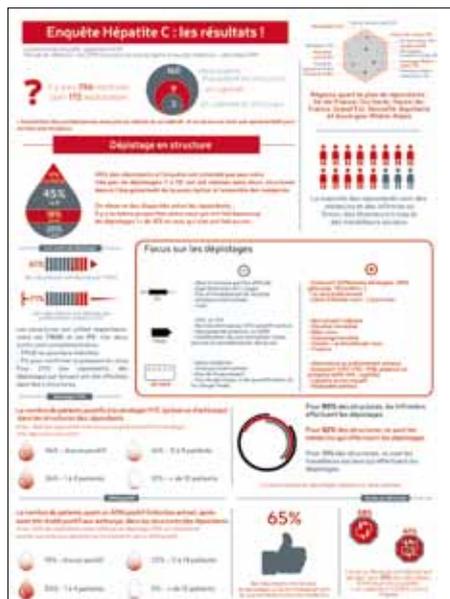
- une note d'aide aux familles et aux équipes ressources intervenant à distance, sur l'accompagnement des usagers de cannabis durant le confinement
- un communiqué de presse pour souligner la nécessité d'amplifier l'effort sur les usages chez les jeunes, dans le contexte anxiogène et bouleversé de la crise, pour protéger leur santé mentale.

Nous y avons collectivement demandé « l'abandon de la répression des usagers à travers l'amende forfaitaire délictuelle et l'ouverture des états généraux pour réguler les marchés des drogues, en fonction de la dangerosité des produits, afin de mieux les contrôler et protéger la population. » La nécessité de penser une régulation claire, efficace et protectrice des personnes reste un des enjeux majeurs de notre XXI<sup>e</sup> siècle.

- une tribune « Usages et addictions en temps de confinement », permettant de préciser les différents types d'usages à anticiper durant cette période, approuvant sans réserve l'accès aux produits légaux, regrettant ne pas pouvoir encadrer l'approvisionnement et la qualité des produits stupéfiants – notamment du cannabis – et appelant à accentuer et garantir l'accès aux différentes aides.
- une note de positionnement parue en avril, alors que les débats se faisaient nombreux, sur « Nicotine et Covid : que faut-il en penser ? » pour donner une lecture du rôle de la nicotine dans le développement de la maladie.
- une note de positionnement politique élaborée par le bureau de la Fédération Addiction pour rendre visible le caractère indispensable des acteurs sur la stratégie de dépistage et de soin en période de crise Covid au regard de notre expérience d'une autre crise, celle du SIDA : tester, protéger et accompagner!

### **Hépatite C – Prescription et remobilisation**

Après de nombreuses années à accompagner les évolutions importantes autour du traitement de l'hépatite C auprès des publics usagers de drogues, la Fédération Addiction a lancé une enquête à l'occasion de la journée mondiale contre les hépatites de septembre 2019.



Cette enquête, soutenue par la Direction générale de la santé et la Mildeca, visait à faire un état des lieux des actions mises en place par le réseau, à partir de l'élargissement de la prescription des traitements VHC à tous les médecins (mai 2019). Ses résultats ont été publiés en juin 2020. Un deuxième volet a été lancé en juin 2020, afin d'évaluer la possible

progression des actions du réseau, en partant de la même période de référence. Ses résultats seront publiés au début de l'année 2021.

### **Autorité de régulation des jeux de hasard et d'argent : création de l'Autorité nationale des jeux**

Le 23 juin 2020, l'Autorité nationale des jeux (ANJ), nouvelle autorité unique et indépendante de régulation des jeux d'argent et de hasard, a été installée. L'ordonnance du 2 octobre 2019 en définit le périmètre de compétences. Une concertation a été organisée afin de contribuer à l'élaboration du cadre de référence de l'ANJ sur la prévention du jeu excessif ou pathologique et de protection des mineurs. La Fédération Addiction a pu pleinement y participer, forte de sa connaissance sur le jeu et du travail réalisé depuis de nombreuses années avec les CSAPA binômes référents Jeux d'argent et de hasard ainsi que les pôles hospitaliers de référence sur le jeu excessif.

### **Épidémiologie et Covid 19 – TREND et Confinement**

omme de nombreux autres partenaires, l'OFDT a scruté de près les évolutions des usages et de l'approvisionnement en produits durant cette année de crise, et tout particulièrement durant le premier confinement. Ce recueil s'est effectué selon 3 thématiques : les évolutions en matière d'usages, les difficultés rencontrées par les CSAPA et les CAARUD et les manières dont l'activité a pu s'adapter, puis les transformations concernant les réseaux de trafics. Notre réseau s'est mobilisé très fortement aux côtés des huit coordinations TREND de l'observatoire pour rendre visible ce qu'il se passait sur le terrain, pour les personnes : abstinence subie ou choisie, dégradation des conditions de vie des plus vulnérables, hausse des prix des produits, réduction des effectifs des équipes, développement de la RdR à distance... La Fédération s'en est faite le relais, et a nourri ces constats de ses propres retours d'expérience, en proximité et avec la plus grande réactivité.

# Nos contributions aux politiques publiques

## AUDITIONS

### Participation aux évaluations des plans Cancer et Priorité prévention

La Fédération Addiction a été auditionnée par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale de l'éducation nationale et de la recherche (IGESR) dans le cadre de l'évaluation du Plan Cancer 3. Nous avons pu y porter l'expertise et le retour d'expériences des cliniciens sur la place des addictions dans les maladies chroniques non transmissibles, y compris grâce à l'appui du pôle Médecine générale addictions (MGA).

Nous avons également été auditionnés par le Haut Conseil de santé publique dans le cadre de l'évaluation du Plan national de santé publique (PNSP), communément appelé Priorité Prévention.

Nous avons pu y apporter toute l'expérience des consultations jeunes consommateurs que nous fédérons, mais également les enseignements des partenariats et programmes de prévention déployés sur les territoires (voir pages 19-21). Nous avons également apporté l'analyse et les recommandations précises sur différents thèmes : grossesse et addictions, milieu festif, arrêt du tabac... Ces deux contributions ont fait l'objet de recommandations rédigées.

### Mission information Cannabis, 3 auditions fédératives

Constituée au début de l'année 2020, la mission parlementaire sur les différents usages du cannabis rassemble six commissions permanentes : la commission des affaires économiques, la commission des affaires sociales, la commission des lois, la commission des finances, la commission des affaires culturelles et éducatives et la commission du développement durable. Cette mission s'est tenue à un moment emblématique de la politique des drogues en France, puisque la loi de 1970 qui l'organise venait d'entrer dans sa 50<sup>e</sup> année.

En parallèle de notre investissement dans le Collectif pour une nouvelle politique des drogues pour connaître l'opinion publique sur ce cadre réglementaire, la Fédération a pu contribuer à ces travaux :

- lors d'une table ronde sur la prévention
  - via l'audition de son Président
  - par le relais et la participation des membres du réseau à la consultation citoyenne organisée à cette occasion.
- Les deux premiers rapports (« cannabis thérapeutique », « chanvre bien-être ») ont été présentés en 2020, le troisième rapport sur le cannabis dit « récréatif » sortira en 2021

### Séjour de la Santé : nos contributions au cabinet du ministre des Solidarités et de la Santé, à la Conférence nationale de santé et aux conférences régionales de la santé et de l'autonomie.

À la suite de la crise du Covid-19, le ministre des Solidarités et de la Santé a lancé le 25 mai un chantier visant à organiser le « plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières ».

La Fédération Addiction a contribué à ce chantier des pouvoirs publics grâce à l'implication et à la mobilisation de ses membres via les unions régionales et

ce malgré des délais très serrés. Des contributions écrites ont été transmises dans chaque CRSA. Une note nationale a été communiquée au CESE dans lequel nous sommes impliqués depuis de nombreuses années.

Enfin, nous avons également participé à une contribution partenariale avec la Fédération des acteurs de la solidarité et la Fédération Santé Habitat, et une contribution à la Conférence nationale de santé, dans le cadre de notre implication dans la Société française de santé publique. **Nous avons notamment recommandé :**

- d'inclure toutes les professions médicales et non médicales des établissements sociaux et médicosociaux dans la revalorisation salariale avec un focus sur les acteurs de la prévention
- d'organiser une feuille de route de formation continue croisée pour les professionnels non spécialisés en addictologie
- de promouvoir la mobilité des métiers via par exemple le développement des diplômes d'Infirmier en Pratique Avancée
- de faire évoluer les dotations de l'ONDAM des ESSMS en fonction des besoins

### **Contribuer à la gestion de crise et rendre visible la mobilisation des acteurs et l'impact sur l'activité des structures.**

Dès l'annonce du confinement, la Fédération Addiction s'est mise en lien avec les pouvoirs publics pour demander la mise en place d'une cellule de crise afin de coordonner les réponses et assurer un rôle d'anticipation et de veille sur les problématiques rencontrées. Nous avons ainsi participé à 13 réunions de crise avec les services du ministère de la Santé entre le mois d'avril et le mois de novembre 2020. Les unions régionales ont été incluses, à deux exceptions, dans les cellules de crises régionales, se réunissant parfois plusieurs fois par semaine.

#### **Nous nous sommes mobilisés**

- Pour l'adaptation des prescriptions des traitements de substitution aux opiacés (production de 6 notes de plaidoyer). Demande obtenue dès le mois d'avril, avec la parution d'un décret permettant de renouveler la délivrance du traitement sans intervention du médecin jusqu'à 28 jours.
- Pour l'inclusion des établissements médico-sociaux accueillant des publics à difficultés spécifiques dans les recommandations de gestion de crise. Demande obtenue au mois d'avril avec l'inclusion du secteur personnes en difficultés spécifiques (PDS) dans les circuits de dotation en matériel et le dispositif de garde d'enfant.
- Pour l'amélioration de l'accueil et l'accompagnement des personnes précaires, recommandation nationale de la DIHAL concernant la réduction des risques à tous les

centres d'hébergement du territoire, combiné à un appel à manifestation d'intérêt pour l'hébergement des personnes en situation de grande marginalisation.

- Pour l'inclusion du secteur dans la stratégie de dépistage. Une note de positionnement politique élaborée par le bureau de la Fédération Addiction
- Pour garantir le maintien de la continuité des soins des personnes sortant de prison. Réalisation d'un état des lieux, publication d'une recommandation du ministère de la santé et de la justice en octobre.

Afin de rendre visible à la fois la mobilisation des acteurs qui a fait une vraie différence dans le vécu de la crise par les usagers, et de s'assurer de la cohérence de la gestion de crise par les pouvoirs publics avec la réalité du terrain, la Fédération a réalisé tout un travail de recensement des problématiques et des pratiques. **Grâce à la mobilisation des acteurs de terrain, nous avons pu valoriser :**

- l'adaptation des réponses mises en place par le secteur médico-social pendant la crise de Covid-19 (236 réponses) et contribuer à une enquête plus large coordonnée par le Professeur Cottencin
- la continuité des missions des CSAPA référents en milieu pénitentiaire dans le contexte de Covid-19 (70 réponses)
- l'utilisation des outils « numériques » – bilan après le confinement (questionnaire à destination des professionnels des structures et services) (119 réponses)

- de pérenniser les financements de la prévention en les intégrant à l'ONDAM
- de développer les actions hors-les-murs et de proximité (que les équipes spécialisées aillent dans les « milieux de vie » et co-construisent avec les professionnels du milieu un cadre d'intervention)
- de consolider les dispositifs de coopération entre acteurs spécialisés et non spécialisés – équipes mobiles intersectorielles, plateformes d'appuis, travail pair...
- d'adopter un plan ambitieux d'investissement en outils numériques
- de simplifier les instances de pilotage de la politique régionale de santé pour en renforcer la lisibilité
- de décloisonner et coordonner les instances de gouvernance de la politique régionale de santé
- de structurer et financer les dispositifs en amont de l'hôpital : accès à la médecine de ville, recours aux services médicosociaux
- de donner un rôle décisionnaire aux instances de démocratie sanitaire et notamment des CRSA, et y intégrer les représentants d'usagers.

### **Projet de loi de finance et de loi de financement de la Sécurité sociale : 5 amendements portés via La Fédération Addiction**

Comme chaque année, la Fédération Addiction s'est mobilisée dans le cadre du projet de loi de finance (PLF) et du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2021. Cette année, notre action s'est beaucoup centrée sur les suites du chantier du Ségur de la Santé. Les adhérents se sont mobilisés très fortement pour prendre attache avec leur(s) député(s) pour leur relayer nos contributions ; près d'une dizaine de ces derniers ont répondu.

### **Nous avons ainsi porté dans le cadre du PLFSS 2021 trois amendements :**

- le premier portant sur le renforcement des moyens des consultations jeunes consommateurs
- le second sur l'élargissement des mesures financières liées à l'équipement numérique en santé à l'ensemble des établissements du secteur « publics à difficultés spécifiques »
- le troisième, porté avec l'aide de l'UNIOPSS, pour inclure l'ensemble des professionnels exerçant en secteur hospitalier y compris les CSAPA et

CAARUD, dans les mesures financières de revalorisation salariale issues du Ségur de la Santé.

### **Et deux amendements dans le cadre du projet de loi de finance :**

- un amendement sur l'attribution d'une TVA à taux réduit pour les opérations de travaux conduits par les CSAPA et les CAARUD. Il a été déposé par plusieurs députés mais jugé irrecevable au titre de l'article 98 de l'Assemblée nationale ;
- un amendement portant sur l'exonération de la taxe d'habitation pour les ESSMS dont les CSAPA et les CAARUD coporté avec plusieurs fédérations nationales.

Comme les années précédentes, la Fédération Addiction a privilégié une démarche partenariale et inter-fédérative. Elle s'est particulièrement investie au sein de la commission santé de l'UNIOPSS. Les adhérents se sont fortement mobilisés en écrivant avec le matériel mis à leur disposition à leurs députés et sénateurs pour porter la nécessité d'inclure le secteur médico-social spécialisé en addictologie dans les revalorisations salariales.

# Nos travaux sur les pratiques professionnelles

## RÉDUCTION DES RISQUES – UN ENJEU RÉAFFIRMÉ AVEC LA CRISE SANITAIRE

La réduction des risques fait partie des thèmes centraux de la Fédération Addiction depuis sa création. L'accompagnement et l'outillage des pratiques professionnelles sur ce thème s'est renforcé encore en 2020, avec plus de 6 chantiers visant le déploiement autant de sa philosophie d'intervention que des outils et éclairages pratiques.

### Analyse de drogues

La Fédération Addiction a continué d'animer, en lien avec Médecins du Monde, un groupe de travail pour structurer la création d'un réseau national d'analyse de drogues comme outil de réduction des risques, qui prendra la suite du réseau XBT en 2021. Ce groupe, composé de 19 associations (membres ou non d'XBT et de la Fédération) et de l'OFDT, s'est mobilisé à 5 reprises en 2020.

Deux documents socles ont été élaborés : une Charte des valeurs partagées par les membres du réseau, ainsi qu'un document présentant les modalités de fonctionnement du réseau aux niveaux national et régional. Cet espace de travail répond à une demande des acteurs de terrain de consolider leurs pratiques professionnelles, de définir une démarche qualité, d'avoir un outil commun de remontées de données pour assurer une coopération entre acteurs et faire en sorte que cet outil prenne pleinement sa place dans l'éventail des réponses RdR entre acteurs professionnels et communautaires. Le plaidoyer reste central, 5 ans après son inscription dans la loi de modernisation du système de santé ; aucun texte réglementaire n'est venu structurer une doctrine et le dialogue est très compliqué à instaurer avec les pouvoirs publics.

### Naloxone et prévention des surdoses aux opiacés

Différents outils concernant la prévention des surdoses élaborés dans le cadre d'une dynamique inter-associative ont enfin été validés en 2020 par la Direction générale de la santé et la Mildeca : la plateforme [www.naloxone.fr](http://www.naloxone.fr), site d'information et de formation à destination des usagers et des professionnels,



des affiches pour le grand public et un flyer pour les usagers et leur entourage. L'ensemble de ces outils a été mis en ligne sur le site du ministère de la Santé. Ce kit de communication a été envoyé en plusieurs exemplaires à l'ensemble des CSAPA et des CAARUD et sera diffusé en 2021 aux + de 22 000 pharmacies et aux officines hospitalières. Un webinar présentant l'ensemble de ces travaux a été organisé le 31 août

dernier, à l'occasion de la journée internationale de prévention des surdoses. Il a rassemblé plus de 150 participants et a été vu 476 fois en replay sur la chaîne YouTube de la Fédération.

### **Réduction des risques liés à la consommation d'alcool**

La Fédération a poursuivi son implication sur la RdR alcool à travers différentes démarches : la signature d'une convention de partenariat avec Modus Bibendi, collectif des acteurs de la RdR alcool, la finalisation du projet de déploiement d'Alcochoix+ en Nouvelle-Aquitaine, la poursuite des programmes régionaux de formations-actions en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine), la participation au Comité de pilotage du projet de capitalisation des actions de RdR alcool porté par la Société française de santé publique. Nous sommes également mobilisés aux côtés de l'association SANTÉ! sur une expérimentation du déploiement de la méthode d'intervention IACA « Intégrer et accompagner les consommations d'alcool » en Nouvelle-Aquitaine et en PACA. Ce projet aboutira à la publication en 2021 d'un guide d'aide à la mise en œuvre pour les

professionnels et en 2022 ainsi que d'un rapport d'évaluation formalisé par l'ISPED et l'Université de Bordeaux.

### **De nouveaux projets sur la RdR**

Enfin, dans le cadre des appels à projets du fonds de lutte contre les addictions, nous avons obtenu un projet pour améliorer l'accompagnement des usagers de cocaïne, et sommes partenaires d'un projet porté par le Samusocial de Paris pour travailler sur la RdR alcool en Lits halte soins santé ainsi que d'un projet porté par Aides sur l'accompagnement des chemsexuels. Démarrage en 2021!

### **SANTÉ JUSTICE – LES SOINS OBLIGÉS ET LES EXPÉRIMENTATIONS DE JUSTICE RÉSOULTIVE DE PROBLÈMES**

Avec le soutien de la Direction générale de la santé et de la Mildeca, la Fédération a démarré un projet portant sur l'accompagnement des professionnels de l'addictologie impliqués dans des dispositifs judiciaires innovants (expérimentations dites de « Justice résolutive de problèmes »). Suite à un appel à candidatures lancé en janvier, le groupe de travail s'est réuni pour la première fois en septembre. Objectif :

élaborer un document proposant des repères sur ces expérimentations et sur la place que doit y occuper notre secteur. La publication est prévue en fin d'année 2021.

Le guide sur les soins obligés en addictologie, réalisé avec le soutien de la Direction de l'administration pénitentiaire et de la Mildeca, a été enfin publié en septembre. Destiné aux acteurs de l'addictologie et de la justice, il a été largement diffusé au secteur de l'addictologie mais aussi à l'ensemble des tribunaux judiciaires et services pénitentiaires d'insertion et de probation via le ministère de la Justice. Deux webinaires ont été organisés en novembre en Normandie et en Bourgogne-Franche Comté, réunissant chacun une cinquantaine de participants. Un troisième sera organisé en 2021 à la Réunion. La Direction de l'administration pénitentiaire et la Mildeca soutiennent également la réalisation d'une plateforme numérique de formation sur les soins obligés, s'appuyant sur le contenu du guide. Mise en ligne prévue : rentrée 2021.

## PRATIQUES ET DISPOSITIFS

### Addictions sans substance – laboratoire pour construire la régulation auprès des usagers et des détaillants de jeux

La crise sanitaire a différé à 2021 le démarrage du troisième volet de l'expérimentation visites-rencontres en points de vente-bar, réalisé en lien avec Française des Jeux. Nous avons participé aux réunions du laboratoire sociétal de Française des Jeux, instance pluri-partenaire de réflexion sur la politique de jeu responsable de l'entreprise. Nous nous sommes également mobilisés lors de la création de l'Autorité nationale des jeux (ANJ). Enfin, en novembre et décembre, nous avons organisé deux webinaires (Guadeloupe et Nouvelle-Aquitaine) pour présenter les bilans des deux premières expérimentations, échanger sur la régulation des jeux d'argent et de hasard dans ces territoires, tant au niveau individuel et collectif auprès des personnes concernées et leur entourage, que dans les échanges avec les acteurs de proximité.

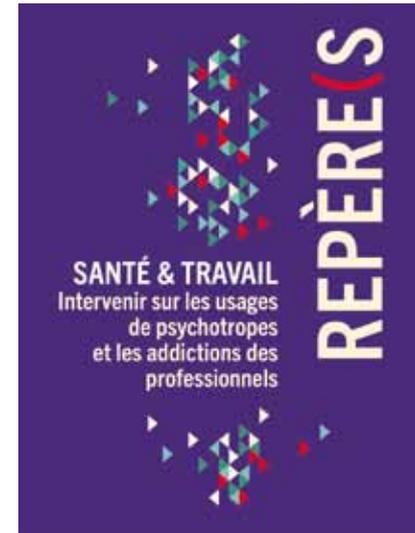
### Psychiatrie, psychotraumatismes et addictions

L'année 2020 a été consacrée à accompagner la diffusion du guide « Addictions et troubles psychiatriques » : la crise sanitaire nous a poussés à

reporter et adapter le format des journées régionales que nous avons prévues. Ainsi, 2 webinaires ont été organisés avec le soutien de la DGS et de la Mildeca (Auvergne-Rhône-Alpes et la Réunion) et un webinaire avec le soutien de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Ils ont rassemblé plus de 200 personnes. Des synthèses de ces webinaires seront disponibles courant 2021. Nous avons également préparé, dans une dynamique inter-associative, l'organisation de la journée nationale « Addictions et troubles psychiatriques » qui a finalement été reportée au mois de mars 2021. Enfin, nous avons travaillé, avec le Centre national de ressources et de résilience (CN2R) à l'élaboration d'un projet sur la prise en charge des pathologies duelles en contexte de psychotraumatismes. Financé par le fonds de lutte contre les addictions, il démarrera en 2021.

### Jeunes et urgences : actualisation du kit d'intervention

Le projet « Jeunes et urgences », soutenu par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a poursuivi son cours en 2020 malgré la crise. Le kit d'intervention à destination des médecins urgentistes, équipes des ELSA et des CJC a ainsi été actualisé. Le groupe de travail a également élaboré le module de formation qui servira à former les services



d'accueil et d'urgences de Nouvelle-Aquitaine. En 2021, l'ARS désignera des ELSA référentes chargées d'assurer ces formations.

### Monde du travail – un guide pour aider à intervenir et à penser les usages liés aux enjeux professionnels

Aux côtés de l'association Additra depuis 2013, la Fédération Addiction travaille depuis 2009 à la production de nouvelles connaissances et de nouvelles manières d'intervenir en milieu professionnel.

## COVID – soutien à l'adaptation des pratiques professionnelles et outillage des acteurs au fur et à mesure de la gestion de crise

Dès la mise en place de la crise, l'ensemble des membres du réseau se sont mis en mouvement pour adapter leurs pratiques afin de garantir le maintien des suivis, le maintien d'un accès aux soins le plus ouvert possible, et la protection des personnes vis-à-vis de la pandémie. Il leur a fallu bouleverser leur quotidien, puisque tous les profils et tous les usagers se sont vus concernés : adaptation des horaires, mise en place de protocole stricts de protection des personnes et des intervenants lors des déplacements, téléconsultations, adaptations des prescriptions de traitement de substitution aux opiacés... Les intervenants ont également été mis à contribution pour accompagner les partenaires et l'adaptation des services d'hébergement qui ont dû revoir, eux aussi, toute leur organisation. Ainsi, la Fédération a consacré une large part de son activité en 2020 à épauler et outiller les intervenants pour gérer la crise au plus près des besoins des personnes, pour répondre présent aux côtés des usagers. Outre la diffusion et la pédagogie autour des différentes mesures

Ensemble, elles ont notamment travaillé à l'organisation du premier colloque «Addictologie et travail» en 2014. Les recherches communes sur cette thématique se sont poursuivies au travers d'un groupe de travail constitué en 2015. En 2017, ce dernier a élaboré une enquête

successives des pouvoirs publics, nous avons ainsi produit :

### 8 vidéos « En pratique »

- une vidéo d'appui au déploiement des tests de dépistage en interne et en partenariat (278 vues)
- 3 vidéos d'aide à la prévention des surdoses (280 vues)
- une vidéo d'appui à l'adaptation des prises en charges en ville (147 vues)
- une série de 4 vidéos sur l'accompagnement des consommations d'alcool dans les lieux d'hébergement 1 627 vues

### 8 notes pratiques

- une note pratique sur la gestion des obligations de soins durant la crise
- une note d'appui envoyée aux CSAPA référents prison
- une note d'appui pour permettre aux acteurs de comprendre et mettre en place l'allongement de la délivrance des TSO en pharmacie
- une foire aux questions pour les acteurs de l'hébergement en partenariat avec la FAS
- une note sur l'accompagnement tabac
- une note construite à partir d'exemples concrets, pour adapter les actions d'aller vers et notamment les maraudes

en ligne ayant vocation à établir un état des lieux national des pratiques d'intervention du réseau de la Fédération Addiction au sein du milieu professionnel. Le groupe a ainsi fait paraître un guide en 2020, ayant vocation à :

- compléter les guides de références

- une note d'aide aux familles et aux équipes ressources intervenant à distance sur l'usage des cannabis des adolescents durant le confinement
  - une foire aux questions construite avec le Forum français de sécurité urbain sur l'implication des élus et leurs questions sur la gestion des consommations dans l'espace public durant la crise
  - une adresse email, [soutien.covid19@federationaddiction.fr](mailto:soutien.covid19@federationaddiction.fr) à destination des équipes d'hébergement ayant besoin d'être mis en lien avec des acteurs ressources de l'addictologie
- La mise en place d'une cartographie de ces partenariats entre addictologie et acteurs de l'hébergement, en lien avec les services d'orientation de Santé Publique France. Ces différents outils ont été téléchargés des milliers de fois (pour certains plus de 10 000 fois) et ont été créés à la demande du terrain, de manière très réactive. Nous avons également pu suivre les évolutions des pratiques via nos enquêtes, afin de rendre visible l'ampleur de cette mobilisation notamment auprès des pouvoirs publics, mais aussi pour le grand public.

sur les conduites addictives en milieu professionnel du côté de la clinique du travail et de l'approche expérientielle

- proposer une aide à la réflexion aux équipes de santé au travail, de prévention des risques professionnels et des centres d'addictologie, afin d'intervenir

différemment, en soin et en prévention, sur les usages de psychotropes des actifs

- déconstruire un ensemble de représentations sur les usages de substances psychoactives, pour privilégier une analyse systémique liant organisation du travail, effets remèdes et/ou poison des usages de stupéfiants et prévention. Il sera accompagné d'une série de webinaires thématiques qui se dérouleront à partir de janvier 2021, jusqu'au congrès de Metz en septembre.

## PRATIQUES ET PUBLICS

### Usagers – après le guide, le travail de terrain

Dans le cadre du projet « Savoirs expérimentiels et parcours d'usagers », nous avons publié un guide de la collection Repère(s) intitulé Participation des usagers: de l'implication à la coopération, résultat de 4 années de démarche participative ayant associé des professionnels et usagers du réseau, par un groupe de travail mixte (composé de professionnels et d'usagers) et partenarial. En 2020, le groupe de travail a consacré une journée de discussions pour finaliser le guide et réfléchir à des pistes pour la suite du projet. Le guide a ensuite été diffusé auprès des adhérents de la Fédération Addiction, de partenaires et des pouvoirs publics.

### Coconstruction et développement du pouvoir d'agir: les Hauts de France avancent, la Nouvelle Aquitaine se lance !

Le projet « Coconstruction et développement du pouvoir d'agir » porté par l'UR Hauts-de-France avec le soutien de l'ARS Hauts-de-France a pour objectif de rassembler les usagers et les professionnels de la région afin de définir collectivement les modalités permettant la participation des usagers au sein de leur structure d'accueil et d'accompagnement, les difficultés rencontrées et les leviers mis en place. Après 2 années d'état des lieux et de recommandations, l'Union régionale a publié la synthèse *Coconstruction et développement du pouvoir d'agir : un état des lieux en HDF*, envoyée à l'ensemble des CSAPA et CAARUD de la région. Malgré la crise, les référents du projet ont pu construire une nouvelle feuille de route pour l'année 2020-2021, dans l'objectif de fournir des solutions concrètes sous forme de fiches pour que les structures de la région puissent développer la pairaidance et la participation utile et pertinente des usagers à la démocratie sanitaire, comme à leur propre parcours de soin.

Un travail de recensement des différentes formations sur la pairaidance a été lancé, afin d'identifier les besoins concernant ce levier majeur de participation, et une formation sur la thématique de la participation des usagers a été ajoutée au catalogue pour l'année 2021.

2 temps d'échanges ont également été organisés avec la FAS Hauts-de-France pour coconstruire un webinaire sur la question de la libération de la parole autour de la consommation de substances psychoactives en contexte d'intervention, prévu pour le début de l'année 2021.

Fort de cette dynamique positive initiée en Hauts-de-France, l'Union régionale Nouvelle Aquitaine se lance dans un nouveau projet analogue. Dès 2020, l'UR, avec le soutien de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a construit une feuille de route pour l'année 2021-2022, permettant de construire un état des lieux régional sur cette thématique. Il s'agira sur la région, d'éclairer et recenser les pratiques de coconstruction entre les usagers et les équipes médicosociales, d'identifier les bonnes pratiques pour intégrer le développement du pouvoir d'agir dans les accompagnements proposés et d'établir un plan d'action de formation et d'évolution des pratiques professionnelles, pour développer la coconstruction de l'offre de soin entre professionnels et usagers des structures médico-sociales spécialisées.

## EXPÉRIMENTATION, INNOVATION, RECHERCHE

### Les programmes probants de prévention

L'évaluation de l'efficacité des actions menées et la mise en œuvre d'actions éprouvées sont autant de facteurs de réussite des stratégies de prévention.

Les structures sur le terrain sont nombreuses à s'impliquer dans les programmes fondés sur les compétences psychosociales et sur l'intervention précoce qui portent leurs fruits auprès des adolescents, des familles. La Fédération Addiction vient en appui aux structures qui souhaitent s'inscrire dans le développement de ces programmes validés, via sa plateforme d'appui à l'implantation de programme de prévention.

### **Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) 12-16 ans – une expérimentation qui se renforce**

PSFP est un programme de prévention et d'éducation préventive structuré qui vise le renforcement des compétences psychosociales et familiales des enfants et des parents.

Dans la suite des expérimentations débutées depuis plusieurs années, 2020 a permis de débiter une expérimentation nationale menée en partenariat avec l'Association nationale des maisons des adolescents (ANMDA) et le département « prévention » (Epidaure) de l'Institut du Cancer de Montpellier. Ce projet a pour objectif de réaliser une étude de transférabilité du programme PSFP 12-16, qui alimentera elle-même un guide

d'implantation, ainsi que de permettre l'actualisation des outils d'animation et de communication du programme.

Après identification des 4 sites pilotes (17 binômes se sont déclarés intéressés sur appel à volontariat), les sites retenus sont les suivants :

- à Grenoble, CSPAPA-CJC « Point Virgule » & MDA Sud Isère
- à Saint-Lô, Fondation Bon Sauveur de la Manche & MDA de la Manche
- à Nantes, CSAPA « Les Apsyades » et MDA de Loire Atlantique
- et à Charleville-Mézières, CSAPA Oppelia 08 & MDA des Ardennes.

Ils se sont réunis virtuellement fin 2020 pour une première réunion de travail. L'expérimentation se poursuivra en 2021 avec, outre la formation des professionnels et des partenaires des sites pilotes, la mise en place du programme auprès des familles.

Sur les autres régions, des dynamiques complémentaires se poursuivent ou débutent et permettent de renforcer l'expérimentation. C'est notamment le cas en Bourgogne-Franche-Comté (piloté par la Sauvegarde 71), à Armentières (Cedr'Agir), à Orléans (APLEAT-ACEP) et à La Réunion (IREPS).

### **Unplugged – un déploiement à grande échelle**

*Unplugged* est un programme de prévention en milieu scolaire qui met particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac et le cannabis (avec une séance optionnelle portant sur les écrans), porté initialement par 5 partenaires (Apleat-Acep, la Sauvegarde 71, le Centre Victor Segalen, l'Observatoire territorial des conduites à risques de l'adolescent - Université de Grenoble et le Souffle 64). Ces structures se sont réunies au sein de la Fédération Addiction pour consolider et optimiser leur travail, mutualiser les pratiques et formaliser un référentiel commun de qualité.

En 2019, avec le soutien de l'Institut national du cancer (INCa) et des ARS, 5 régions (la Bourgogne-Franche-Comté, l'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et la Martinique) s'étaient lancées dans le déploiement du programme. En s'appuyant sur ces dynamiques, les outils pédagogiques ont pu être actualisés et une guide d'implantation du programme a été réalisé ; il sera publié courant 2021. En 2020, malgré la crise sanitaire, le déploiement se poursuit et s'amplifie avec 6 nouvelles régions (Bretagne, Grand-Est, Normandie, Guadeloupe, PACA, Hauts-

de-France). En 2020, 118 professionnels de la prévention (via 8 formations), 403 professionnels de la communauté éducative (via 30 formations) ont été formés.

Cela a permis de toucher sur l'année scolaire 2020-2021, en s'appuyant sur 60 structures spécialisés, 141 établissements, 319 classes soit plus de 8700 élèves. En 2021, le déploiement se poursuit et l'ensemble des régions souhaitent pouvoir inclure de nouveaux territoires.

### **PRIMAVERA – une évaluation pour poursuivre et développer**

Le programme PRIMAVERA a été implanté en France grâce à l'ARPAE (Association de recherche et de promotion des approches expérientielles). Un travail a été mené par l'association Oppelia pour mettre en place ce programme sur plusieurs régions: La Réunion, Paris, la Bourgogne Franche Comté, et les Hauts-de-France. Initié fin 2019, en lien avec la plateforme d'appui de la Fédération Addiction, le programme sera également expérimenté en Guyane par l'association AKATIJ.

Depuis 2017, le programme PRIMAVERA est conduit dans le cadre d'un partenariat entre le rectorat d'Amiens, l'association Oppelia, l'équipe du Professeur Aubin (CESP-INSERM 1018) et l'OFDT. L'objectif

principal est d'évaluer l'efficacité du programme PRIMAVERA, délivrant des interventions de prévention primaire et d'éducation préventive aux risques addictifs. L'impact de ce programme est mesuré par une étude contrôlée et randomisée menée auprès de 800 élèves scolarisés du CM2 à la 5<sup>e</sup> dans l'académie d'Amiens. L'évaluation est maintenant terminée et les résultats, probants, seront publiés très prochainement.

### **Programme Bien Jouer – vers un déploiement plus large**

Élaboré par la SEDAP, le programme Bien Jouer a pour objectif général de sensibiliser les élèves sur les risques associés aux jeux d'argent et de hasard (endettement, isolement, absentéisme scolaire, perte d'emploi...) en leur permettant de comprendre leur fonctionnement et en leur apportant des informations afin de prévenir les probables comportements problématiques. Après une phase d'adaptation au contexte culturel français, l'année 2020 a été l'occasion de poursuivre l'expérimentation sur le terrain en mobilisant deux structures (SEDAP et AVASTOFA). Dans ce cadre, un travail de recherche permettant d'étudier la faisabilité, l'efficacité et la reproductibilité du programme à plus grande échelle est en cours. Les résultats

de cette recherche action sont maintenant disponibles (et très positifs) ! En lien avec la plateforme d'appui de la Fédération Addiction, le programme est maintenant disponible pour un déploiement et la transférabilité sur de nouveaux territoires. Plus d'informations :

<https://www.bien-jouer.com>

### **INTERVENTION PRÉCOCE (IP) ET CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)**

**Liens entre consultations jeunes consommateurs et Maison des adolescents: un projet ambitieux désormais lancé**

En 2020, avec soutien du fonds de lutte contre les addictions, nous avons débuté en partenariat avec l'Association nationale maisons des adolescents (ANMDA) un projet visant à consolider la mission de centre ressources des CJC et des MDA, avec pour thème central « une approche globale et intégrée de lutte contre le tabagisme. »

La mobilisation des acteurs institutionnels a été accomplie via la sollicitation du Comité de pilotage réunissant la MILDECA, l'Institut national du cancer, Santé publique France, la Société française pour la santé de l'adolescent, le ministère des Solidarités et de la Santé,

### **Intervention précoce en Hauts de France: une démarche qui prend de l'essor**

En lien avec la volonté de renforcer les stratégies d'intervention précoce et plus globalement renforcer les CJC/CSAPA dans leurs missions, des groupes de travail CJC/CSAPA Hauts-de-France se sont mis en place en 2020. Le travail collectif a été mis en place suivant plusieurs étapes :

- début 2020 (janvier-mars), un outil d'état des lieux destiné aux CJC/CSAPA a été construit puis diffusé afin d'identifier les dynamiques et besoins des structures de la région. Un webinar de restitution suite à l'analyse de l'état des lieux s'est tenu en mai 2020. Ce temps a été l'occasion de mettre en lumière les freins/leviers, et de mettre en commun les préoccupations et champs de travail à approfondir en lien avec l'IP
  - à la suite de cet état des lieux, deux groupes de travail mobilisant 25 professionnels se sont mis en place avec la volonté de réfléchir collectivement sur deux thématiques:
    - visibilité et lisibilité des consultations jeunes consommateurs et de la stratégie d'intervention précoce
    - comment mieux mutualiser et partager les outils de prévention
- Ces belles dynamiques se poursuivront en 2021.

le ministère de la Justice, l'agence régionale de santé des Hauts-de-France et l'agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté; autant

d'acteurs et de partenaires ressources sur les thématiques jeunesse et addiction dont le soutien et les retours ont été précieux.

L'année 2020 a été consacré à la construction et la diffusion d'un état des lieux à destination des CJC et des MDA. Il est en cours d'analyse pour en retirer les éléments saillants qui permettront de guider les sessions de travail prévues en 2021.

### **Travaux en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Sur sollicitation de la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire Jeunesse d'Île-de-France et d'Outre-mer (DIRPJJ IDF-OM) et avec le soutien de la MILDECA, un projet visant à analyser et renforcer les modalités de déploiement de la stratégie d'intervention précoce dans les centres PJJ a débuté fin 2020. Sur la base d'un appel à volontaires, 8 structures PJJ en lien avec leur CJC de proximité se sont lancées dans une démarche expérimentale. En parallèle, un état des lieux a été réalisé auprès des CJC d'Ile-de-France pour connaître leurs liens avec les structures PJJ de proximité et d'identifier les dynamiques et expériences locales. Des binômes PJJ-CJC ont ensuite été constitués et la première réunion de

présentation du projet a eu lieu en septembre 2020.

Par la suite, les binômes CJC-PJJ en lien avec les directions territoriales de la PJJ se sont réunis afin d'entamer le travail de coordination, d'acculturation commune et de diagnostic des besoins.

Un questionnaire d'état des lieux à destination des professionnels PJJ a été construit afin d'alimenter les retours sur les freins et leviers identifiés sur la thématique des consommations.

La mise en place d'actions concrètes auprès des jeunes et des équipes est prévue pour 2021 en lien avec la rédaction d'un guide méthodologique destiné à toutes structures PJJ intéressées par la démarche.

### **EPIDE**

Dans la suite des travaux débutés en 2018, l'expérimentation de l'intervention précoce menée dans 4 centres EPIDE (Bourges, Combrée, Lyon et Bordeaux) en étroite articulation avec les consultations jeunes consommateurs de proximité, a donné lieu à l'élaboration et la rédaction d'un guide méthodologique finalisé en 2020 combinant des éléments théoriques, enjeux et exemples pour faciliter le déploiement de l'intervention précoce à tous les centres et alimenté par les retours d'expérience des 4 sites pilotes.

### **Le programme Prépsy Contact – liens entre CJC et CMP : pour une approche intégrée santé mentale et addictions!**

Prépsy Contact est un projet porté par l'association Prépsy en partenariat avec la Fédération Addiction, qui vise à favoriser des liens durables entre les CMP et les CJC, renforcer les liens addictologie/psychiatrie pour un meilleur accompagnement global du public cible et de leurs familles, en termes de prévention, de soins et de réduction des risques. Il permet d'orienter les jeunes présentant des troubles psychiques dans la réduction des effets du tabac, de l'alcool et du cannabis. Ce programme est né en 2020 de façon expérimentale avec des binômes CJC/CMP installés dans 5 régions. Les réunions des comités de suivi clinique composés des binômes CJC/CMP ont permis de réaliser un état des lieux des besoins pour une meilleure collaboration entre les deux dispositifs. Avec l'appui du Comité expert du projet, des outils (journées d'observation croisées, fiches signalétiques, équipes communes...) ont été proposés et testés afin d'améliorer les modalités de collaboration entre les deux dispositifs. L'évaluation de ces outils est en cours.

En parallèle, s'est constituée une plateforme en ligne ([prepsycontact.fr](http://prepsycontact.fr)) visant à rassembler les informations nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet : cartographie des ressources existantes du territoire, outils d'aide à la mise en lien et collaboration entre structures, bibliographie, bonnes pratiques et actualités à destination des professionnels et des usagers, formations en e-learning pour les professionnels et les usagers (à venir). En 2021 le projet a vocation à se déployer à plus grande ampleur en incluant au projet les Communauté Professionnelles Territoriales de Santé et en impliquant les CJC et CMP intéressés, en région, pour mieux travailler ensemble.

### **PROGRAMMES D'INTERVENTION SUR LE TABAC ET L'ALCOOL TAPREOSI**

Depuis janvier 2019, la Fédération Addiction pilote en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité un projet intitulé TAPREOSI (Tabac et précarité, évaluation opérationnelle d'une stratégie d'intervention) financé dans le cadre du Fonds de lutte contre le tabac. Ce projet a comme objectif d'élaborer une stratégie pour aller vers les personnes précaires, plus touchés par la

dépendance au tabac dans les données épidémiologiques en s'appuyant sur des dynamiques collectives et individuelles dans les lieux d'accueil et d'hébergement. La première phase d'évaluation du projet a été menée par l'OFDT entre décembre 2019 et février 2020. 42 professionnels et 49 personnes accueillies ont ainsi contribué au questionnaire. Puis l'expérimentation de l'outil, créé grâce aux professionnels des 5 binômes de structures d'AHJ et d'addictologie et aux personnes qui y sont accueillies, a pu démarrer début 2020. Des temps d'échanges ont été régulièrement organisés avec les professionnels participant tout au long de l'expérimentation. La crise sanitaire a engendré le report d'un certain nombre d'actions prévues, ce qui a conduit à rallonger la durée de l'expérimentation. Des temps de formation/sensibilisation croisée entre professionnels, d'échanges conviviaux avec des résidents ou encore de prévention ont cependant pu être organisés. L'expérimentation a finalement été clôturée par la deuxième phase d'évaluation du projet : 15 professionnels et 26 résidents ont ainsi contribué au questionnaire et des entretiens ont été réalisés avec 8 résidents et 11 professionnels.

Les contributions des professionnels tout au long de l'expérimentation ainsi que l'évaluation vont permettre d'ajuster le kit d'intervention créé pour une diffusion prévue vers la fin du premier semestre 2021.

### MesChoix

Depuis plusieurs années, la Fédération Addiction contribue à l'adaptation et à la diffusion du programme québécois MesChoix, programme motivationnel et de réduction des risques basé sur 6 séances sur alcool, cannabis et jeux.

En 2019 et 2020, la Fédération Addiction a mené une nouvelle phase d'expérimentation concernant le volet Alcool du programme avec le soutien de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de la MILDECA. 4 structures volontaires ont mobilisé une trentaine de partenaires environ afin de toucher les consommateurs à risques non dépendants. *In fine*, 68 personnes ont fait l'objet d'un suivi via Alcochoix+ lors de cette expérimentation. Le rapport d'évaluation de cette expérimentation est paru à la rentrée 2020.

Afin de poursuivre le déploiement du programme MesChoix au sein du secteur spécialisé en addictologie, un pool de 5 formateurs français a été nouvellement

constitué en octobre 2020. Suite à cela, une première formation ouverte à tout professionnel exerçant dans le secteur de l'addictologie aura lieu en mai 2021. En parallèle, la Fédération Addiction et l'Institut national du cancer ont lancé en 2020 une nouvelle expérimentation du programme Alcochoix+ en partenariat avec la Fédération AvecSanté (ex Fédération des Maisons de Santé). Il s'agit de continuer le travail entrepris pour cibler les personnes à risques non dépendantes – en travaillant cette fois-ci sur la mise en œuvre du programme Alcochoix+ par les offreurs de soins primaires. 8 professionnels de 4 maisons de santé ont été formés et ont commencé à inclure des patients dans le programme. Cette phase sert de préparation à une deuxième phase d'implémentation à grande échelle qui se fera sur 3 régions en 2021/22.

## À l'international

### Parution du plan européen sur les drogues – le CSFD et la Fédération contribuent

La Fédération est membre de l'*European Civil Society Forum on Drugs* (CSFD), qu'elle préside depuis 2017.

Rassemblement d'acteurs de la société civile des 28 pays membres, dans un organe consultatif de la commission européenne sur la politique communautaire en matière de drogues, le forum siège une à deux fois par an à Bruxelles. Dans ce rôle de présidente, la Fédération a contribué à la rédaction et à la parution de la Stratégie quinquennale sur les drogues en Europe qui se renouvelait en 2020, en dialoguant directement avec la Commission européenne et via une contribution écrite au Conseil de l'Europe.

Notre réseau a également été amené à pousser fortement la nécessité d'entendre les acteurs de terrain, la société civile et l'expertise qui est celle des intervenants et des personnes consommant des produits dans le cadre de la rédaction de ce plan.

Nous avons été particulièrement vigilants, en lien étroit avec nos partenaires associatifs européens, à ce que la stratégie soit équilibrée et ne donne pas toute la place aux aspects sécuritaires et répressifs.

### **Global Drug Survey – une édition particulière, axée sur l'impact de la crise sanitaire**

La GDS est une grande enquête sur les drogues qui regroupe chaque année 130 000 participants dans plus de 20 pays, dont la France. La Fédération Addiction a toujours participé activement à son relais de diffusion.

Cette année les questions ont porté sur les évolutions de consommations liées à l'impact du Covid ainsi que sur les évolutions des marchés de la drogue et de l'accès aux services dans les pays. Il a aussi été proposé de rejoindre une cohorte du GDS en répondant à un questionnaire tous les 30 jours.

### **Contribution au rapport sur l'état de la RdR en Europe**

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, nous avons contribué au rapport de l'ONG Correlation sur l'état de la RdR en Europe, du point de vue de la société civile. En tant que point focal pour la France, nous avons fait état de la situation en France selon

### **État des lieux des adaptations à la crise en Europe**

La crise liée à la pandémie de Covid19 a eu un impact indéniable sur le secteur des drogues, à l'échelle internationale : réorganisation des services d'accueil et d'aide, transformation de l'offre en produits et du marché noir, mouvement géographique des usagers... Si la Santé n'est pas une prérogative de l'Union européenne, Bruxelles a pourtant un rôle important d'influence et d'appui sur les orientations que peuvent prendre les gouvernements des États membres.

Il a donc été, durant la crise, primordial de rendre compte de ces impacts et des recommandations à suivre pour que la gestion comme la sortie de cette crise pandémique sévère se passent au mieux, y compris pour les populations les plus vulnérables. La Fédération aux côtés de ses partenaires s'est faite le relais de cette veille : D'abord via une mise en lumière très courte des impacts de cette crise dans une visée de plaidoyer auprès de la commissaire européenne en charge de la Santé, nouvellement nommée à ce poste.

Dès le mois d'avril 2020, nous avons ainsi écrit au nom du réseau et du *Civil Society Forum on Drugs* à la commissaire en charge de la santé, pour attirer son attention et lui demander de tout faire pour garantir que les usagers actifs ou non ne restent pas les grands oubliés de la gestion

de crise. Cette voix semble avoir été entendue, puisque nous avons reçu réponse à ce courrier et sommes restés en veille sur la situation chez nos différents voisins, en lien avec l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies (OEDT). Puis en relayant fortement la session spéciale de l'enquête TRENDSPOTTER de l'OEDT pour obtenir un éclairage rapide sur les impacts de la situation actuelle.

L'Observatoire européen des drogues et des addictions (OEDT) a également mis en place un espace dédié à la crise, des outils de mesures de ses impacts, et une série de ressources pour à la fois en rendre compte, et outiller les acteurs dans leur adaptation.

Enfin, avec le Dr Angerville du CHU d'Amiens, et le Dr Moinas du CH de Royes, l'association d'autosupport Psychoactif a lancé une grande étude sur les effets du confinement et la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis en Europe.

Nous en avons fait le relais, afin que la voix des premiers concernés soient non seulement entendue mais au cœur des recommandations pour la suite.

L'ensemble de ces relais, enquête et boîte à outils ont été complétés par les messages, nombreux et utiles, de nos indispensables partenaires européens et mondiaux, et notamment ceux de l'INPUD, de l'HRI, du réseau Correlation et de l'IDPC.

4 items : participation de la société civile aux politiques publiques liées aux addictions, hépatites C, prévention des surdoses, nouvelles tendances de consommations et nouveaux produits de synthèse. Ce rapport est disponible sur notre site et une synthèse en français sera disponible courant 2021.

### Le colloque TDO 6, adaptation et innovation

Initialement prévu à Montréal le 15 octobre 2020, le colloque TDO 6 s'est finalement tenu à distance aux débuts de l'année 2021, sous la forme d'une série de webinaires. Membre historique du comité d'organisation de cet événement, la Fédération Addiction a œuvré pour adapter le format à un thème phare dans le contexte : « Dialogues entre science et savoirs expérientiels : l'implication des usagers et des pairs dans le traitement de l'usager d'opiacés ». Nous avons pu y présenter notre démarche autour des savoirs expérientiels et du développement du pouvoir d'agir.

## Notre activité formation

### L'unité de formation de la Fédération Addiction

Outil central au service des pratiques professionnelles et de leurs évolutions, l'unité formation de la Fédération Addiction a pour objectif principal d'aider et d'accompagner les professionnels dans leurs interventions au quotidien. Les administrateurs et professionnels de l'unité formation ont monté des programmes de plusieurs jours, sur site et au niveau national, ciblant les domaines de la prévention, de l'intervention précoce, du soin et de la réduction des risques et des dommages. Les attentes identifiées sur le terrain via nos diverses démarches et projets engagés dans le cadre des orientations de travail validées par le conseil d'administration de la Fédération ont également permis de proposer de nouveaux thèmes.

L'année 2020 nous a poussés à retravailler nos outils pédagogiques, les formations ayant dû être organisées en ligne, via la plateforme Zoom.

Grâce à la très forte capacité d'adaptation des formateurs et des stagiaires et à la réactivité de l'équipe salariée, cette transition très rapide a pu se passer de la meilleure manière, ce qui a permis à l'ensemble des inscrits de bénéficier de leurs formations. Nous avons maintenu un **taux de satisfaction de plus de 97 %** des stagiaires.

En 2020, la Fédération Addiction a organisé **31 formations différentes, dont 7 sur site** en respect les mesures sanitaires. Les formations qui n'ont pu être tenues du fait de la crise et de la réorganisation de l'activité du site ont toutes été reprogrammées sur 2021.

Au total, ce sont donc **372 professionnels** qui ont bénéficié des formations en 2020. L'implantation des programmes validés de prévention par les professionnels s'accompagne d'un axe de formation. C'est notamment le cas pour les programmes Unplugged et PSFSP. En 2020, cela a représenté **40 formations pour 149 professionnels de la prévention et 403 de l'éducation nationale.**

## Les formations en région

Les unions régionales ont été particulièrement mobilisées en 2020 pour permettre aux adhérents de bénéficier des temps de formation collectives autour des thèmes les plus porteurs pour le secteur.

Ainsi, l'UR Occitanie a notamment pu déployer son catalogue malgré la crise. Elle a formé **118 professionnels** sur des thèmes comme les troubles cognitifs liés à l'alcool, l'entretien motivationnel ou encore l'analyse de produits.

Parmi ces 118 professionnels, 64 ont participé à des formations partenariales avec la Fédération des acteurs de la solidarité sur la posture professionnels et les outils d'accompagnement et de réduction des risques dans le cadre des hébergements.

**En 2020, la Fédération Addiction aura donc formé 1 042 personnes.**

# Nos rendez-vous

## Report du congrès

Le congrès a été décalé en septembre 2020 puis face à la seconde vague, nous avons pris la responsabilité de ne pas le maintenir et de le reporter en 2021. Le thème « Pour une écologie de la santé, accompagner pour coopérer » restera totalement d'actualité.



## Crise – transition vers le numérique et rendez-vous en ligne

La crise pandémique et les confinements ont bouleversé les pratiques de rassemblement des acteurs, et ont constitué un accélérateur majeur de la transition numérique non seulement pour les services d'accompagnement et les équipes, mais également pour notre activité de réseau. Grâce à une forte réactivité de l'équipe salariée et à une capacité d'adaptation sans faille des adhérents, la Fédération a pu maintenir ses activités collectives et événements prévus et organiser des rendez-vous forts pour aider la gestion de crise. Dans ce cadre si particulier, nous avons notamment organisé **4 grands rendez-vous en ligne** :

- un webinaire sur l'utilisation des écrans – 247 participants – 532 replays – 779 visionnages au 31 décembre 2020
- un webinaire sur l'accompagnement des publics en situation de précarité – avec la Fédération des acteurs de la solidarité – 90 participants – 349 replays – 439 visionnages au 31 décembre 2020
- un webinaire sur la prévention des surdoses aux opiacés – 170 participants – 410 replays – 580 visionnages au 31 décembre 2020
- un webinaire sur la sortie du confinement et les leçons à tirer de la crise – 346 participants – 579 replays – 925 visionnages au 31 décembre 2020

# Notre communication

## L'identité numérique de la Fédération Addiction

Une présence sur les réseaux sociaux LinkedIn, Twitter et Facebook. Des communautés qui grandissent et interagissent de plus en plus avec nos contenus.

- **LinkedIn** merci à nos 2689 abonnés qui suivent et relaient nos publications!
- **Twitter** auprès de nos 6938 abonnés nous sommes très actifs!
- **Facebook** la portée de nos publications a augmenté de +40% entre 2019 et 2020
- **Youtube** 11 800 vues et 953 heures de visionnage de nos contenus sur 2020

## Déploiement et essor de l'activité en ligne

En 2019, le site internet de la Fédération Addiction a diffusé :

245 articles, 45 évènements d'agenda (une moyenne donc de 4 évènements par mois) et 331 annonces d'emploi.

**La consultation du site internet est en hausse globale de 30% en 2020 par rapport aux chiffres de 2019.**

Les pages les plus consultées ont été principalement les pages d'événementiels et celle des formations, des annonces d'emploi et des textes législatifs relatifs au secteur.

### Focus sur les pages régionales

En 2020, grâce à la mobilisation des acteurs du réseau, le contenu des pages régionales a également permis une bonne fréquentation de la plupart d'entre elles, et notamment celle d'Occitanie (+ 2% de consultations), Nouvelle Aquitaine (-8%), Hauts-de-France (-31%), PACA-Corse (+14%).

### Nos Newsletters

**140** lettres électroniques et envois d'informations ont été réalisés en 2020 : c'est **70 de plus** que l'année précédente. Elles ont été transmises à près de **12 000 contacts**.

### Communiqués de presse

Sur 2020, la Fédération Addiction a publié 17 communiqués de presse, en réaction à l'actualité politique (voir partie contributions à la politique publique page 8), à nos actions partenariales – *Dry January*, COVID, Baclofène, Alcool – et à la sortie des données épidémiologiques de suivi des consommations – en particulier chez les jeunes.

Retrouvez toutes les communications sur le site : <https://www.federationaddiction.fr/medias/communiqués-de-presse>

### Articles et retombées presse

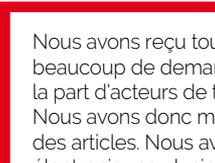
Ces communiqués ont fait l'objet de retombées nombreuses et riches. En 2020 les sollicitations des médias ont notamment porté sur :

- le *Dry January* et la politique alcool
- la régulation du cannabis
- les chiffres de la consommation d'alcool chez les jeunes
- la prévention des surdoses.

Du côté presse écrite, les journaux *La Croix*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro* entre autres ont interviewé des acteurs du réseau.

Du côté audiovisuel, Radio France, France Télévision, France 24, RMC et BFMTV ont invité en live ou en différé, la Fédération Addiction à intervenir sur l'actualité nationale et internationale des addictions.





Nous avons reçu tout au long de l'année beaucoup de demandes d'informations de la part d'acteurs de terrain et de partenaires. Nous avons donc mis en ligne tous les jours des articles. Nous avons envoyé des lettres électroniques plusieurs fois par semaine durant le premier mois du confinement, puis très régulièrement.

Au total,

- **32 articles** dédiés ont été publiés durant le confinement, les articles sur l'hébergement confiné et l'accompagnement des consommations ont compilé à eux-seuls plus de 19 000 vues.

- **11 newsletters** spécialement dédiées à la gestion de crise ont été diffusées à plus de 10 000 adresses email.

En 2020 nous avons comptabilisés **11 836 vues** des vidéos dédiées à la crises sur la chaine YouTube.





Rendez-vous  
l'année prochaine pour  
**les 11<sup>èmes</sup> Journées nationales**  
**les 19 et 20 mai 2022 à Grenoble**

